



AVIS sur les perspectives agricoles et alimentaires 2022-2023
au Sahel et en Afrique de l'Ouest

Concertation technique du **DISPOSITIF RÉGIONAL DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES CRISES ALIMENTAIRES (PREGEC)**

Réunis du 23 au 25 novembre 2022 à Cotonou au Bénin, les membres du Dispositif régional de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires en Afrique de l'Ouest et au Sahel, ont procédé à l'examen du déroulement de la campagne agropastorale 2022/2023 et ont statué sur les productions agricoles prévisionnelles et la situation alimentaire et nutritionnelle. Au terme de leurs travaux, les participants font les constats et recommandations suivants :

«Organisée par le Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel avec l'appui de ses partenaires, la réunion du PREGEC du mois de novembre a permis de valider les résultats préliminaires des productions agricoles, de dégager les perspectives alimentaires 2022-2023 et de faire l'état de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle

- 1.** Les cumuls pluviométriques de la saison 2022 ont été globalement excédentaires au Sahel et en Afrique de l'Ouest, comparés à la normale 1991-2020. Toutefois, la saison a connu une mauvaise répartition des pluies, avec de longues séquences sèches et de fortes pluies en septembre et octobre, notamment en Sierra Léone, en Guinée, au Sénégal, au Nigéria et dans le bassin du Lac Tchad.
- 2.** La situation hydrologique a été caractérisée par des écoulements globalement supérieurs à ceux de 2021 et à la moyenne de la période 1991-2020 dans les principaux bassins fluviaux de la région. Des dépassements des seuils d'alerte critiques ont été observés dans plusieurs pays, entraînant des inondations ayant causé d'importantes pertes en vies humaines (plus particulièrement au Nigeria), de cultures et la destruction des moyens d'existence. Ces inondations ont particulièrement impacté le Delta intérieur du fleuve Niger au Mali, le Sénégal, le bassin inférieur du fleuve Niger au Nigeria, et surtout le bassin du Lac Tchad (Niger, Nigeria Tchad) qui a connu une année hydrologique exceptionnelle.
- 3.** Sur le plan agricole, le niveau de satisfaction des besoins en eau des cultures pluviales a été globalement bon, malgré les déficits pluviométriques enregistrés par endroit en mai-juin-juillet. Dans les pays du Sahel Est et au Nigéria, les rendements des principales céréales pluviales sont globalement équivalents à légèrement inférieurs aux moyennes des cinq (5) dernières années. Ils sont moyens à supérieurs à la moyenne dans les pays du Sahel Centre et Ouest ainsi qu'en Côte d'Ivoire et en Guinée.
- 4.** La situation phytosanitaire est marquée par la persistance des attaques de la chenille légionnaire d'automne dans la plupart des pays de la région, de sauteriaux au Niger, au Burkina Faso, au Cabo Verde, au Mali et au Sénégal. Des attaques de chenilles (mineuses, foreuses et défoliatrices), d'insectes floricoles, d'oiseaux granivores, de mouches des fruits et de cicadelles ont aussi été également enregistrées dans certains pays. En outre, de fortes infestations de Jassides ont été observées sur le coton dans les zones cotonnières du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Mali, et du Sénégal. La situation du criquet pèlerin demeure calme dans la région, malgré les conditions écologiques favorables dans les aires grégaires.

5. La situation pastorale est marquée par une bonne disponibilité fourragère, des conditions satisfaisantes pour l'abreuvement du bétail, une situation zoo sanitaire globalement bonne et un bon état d'embonpoint des animaux. La production fourragère est globalement supérieure à celle de l'année 2021 et à la moyenne des cinq dernières années en Mauritanie, au Sénégal, au Mali, au Burkina Faso, et au Tchad. Toutefois, elle est inférieure à celle de l'année 2021 et à la moyenne des cinq dernières années dans les zones pastorales au Niger et au Mali. L'insécurité civile persistante continue de limiter fortement l'accès aux ressources pastorales (eau, pâturages, infrastructures et services vétérinaires) dans la zone de Liptako Gourma et dans certaines zones du Nord-est du Nigéria. Par ailleurs, des foyers de feux actifs, décimant la biomasse disponible, ont été détectés dans plusieurs localités au Sénégal, au Mali, en Guinée, en Mauritanie et au Tchad.

6. Les productions céréalières attendues sont estimées à environ 76,4 millions de tonnes, en hausse de 7% et 6% respectivement par rapport à l'année dernière et à la moyenne quinquennale. Les pays du Sahel enregistrent une hausse généralisée de près de 20% par rapport à l'année dernière particulièrement marquée par d'importants déficits de productions dans la bande sahélienne. Dans les pays côtiers, la production est restée relativement stable, comparée à l'année dernière et à la moyenne quinquennale. Cette croissance annuelle de la production pourrait être encore plus significative en l'absence de difficultés d'accès aux engrais pour certaines cultures comme le maïs et le riz. Les productions des racines et tubercules sont estimées à 208,5 millions de tonnes, en hausse de 2% comparées à la campagne précédente et de 9% par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Concernant, les cultures de rente, hormis le coton en baisse par rapport à l'année passée, les autres spéculations (arachide, sésame, soja, voandzou...) enregistrent des hausses par rapport à l'année passée et à la moyenne des cinq dernières années.

Le bilan céréalier prévisionnel net au niveau régional est excédentaire de 10,5 millions de tonnes, soit une disponibilité apparente de 198 kg/personne/an contre 190 kg/personne/an pour la campagne passée et 184 kg/personne/an pour la moyenne quinquennale.

7. Les marchés agricoles demeurent globalement bien approvisionnés et sont renforcés par les récoltes en cours. Toutefois, leur fonctionnement demeure fortement perturbé par l'insécurité civile persistante associée aux conflits intercommunautaires et aux banditismes dans le bassin du Lac Tchad, la région du Liptako-Gourma et dans le centre-nord et le nord-ouest du Nigeria. Les prix des denrées locales de base affichent une baisse saisonnière tout en restant nettement supérieurs à la moyenne des cinq dernières années (environ 36% pour l'ensemble des céréales).

Ces niveaux de prix sont davantage aggravés par la conjoncture économique marquée par une forte inflation annuelle d'environ 18% pour l'ensemble de la région, la restriction des exportations des céréales par certains pays de la région, une détérioration des taux de change des monnaies locales, la hausse des cours mondiaux de denrées alimentaires, du carburant et de la logistique.

Au regard des bonnes perspectives de récoltes, les prix connaîtront des baisses, mais resteront dans l'ensemble supérieurs à la moyenne des 5 dernières années. Les prix du bétail restent en général supérieurs à la moyenne des 5 dernières années. En outre, le commerce du bétail est très perturbé à cause de l'insécurité et la dépréciation de certaines devises notamment le Naira, le Cedi et le Leones. Cette situation explique la détérioration des termes de l'échange bétail/céréales, qui sont globalement défavorables aux éleveurs.

8. La situation nutritionnelle reste particulièrement préoccupante dans les pays du Sahel et au Nigéria, malgré les efforts déployés par les États et leurs partenaires notamment. On observe une tendance à l'augmentation de la prévalence de la malnutrition aigüe chez les enfants de moins de 5 ans, avec des taux au-delà du seuil d'urgence (15%) notamment dans certaines zones au Sénégal (28% à Louga, 23% à Matam), en Mauritanie (19,1% à Gorgol, 19,7% à Guidimaka), au Nord-Est du Nigéria (18,1% à Yobe et 17,2% au nord Borno), au Niger (16,1% à Dogon Douchi).

Aussi, plusieurs zones présentent des prévalences supérieures au seuil d'alerte de 10% notamment dans les zones des trois frontières (Burkina Faso, Mali et Niger) et aussi dans le bassin du Lac Tchad (Niger, Nigeria et Tchad). Les difficultés d'accès aux services sociaux de base (santé, éducation, eau-hygiène-assainissement...) fortement aggravées par les violences sécuritaires continuent de peser sur la situation nutritionnelle des enfants et des femmes vulnérables.

9. Les analyses du Cadre Harmonisé, conduites dans l'ensemble des pays du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (SAO) et au Cameroun, à l'exception du Cabo Verde, indiquent 32,6 millions de personnes en insécurité alimentaire et nutritionnelle (phase crise à pire) sur une population totale analysée de 406,6 millions de personnes pendant la période d'octobre à décembre 2022. À cela s'ajoute 76,2 millions de personnes sous pression qui pourraient basculer en crise si des mesures ne sont pas mise en œuvre.

Sur cet effectif de personnes en insécurité alimentaire, le Nigeria, dont l'analyse CH a couvert 27 États sur 36, totalise 17 millions. En l'absence de réponses adéquates, les projections pour la période soudure de juin à août 2023 donnent plus de 45,2 millions de personnes en besoin d'assistance alimentaire d'urgence, dont 25,3 millions au Nigéria.

Parmi ces populations en insécurité alimentaire et nutritionnelle pendant la soudure, près de 25 500 personnes seraient en catastrophe alimentaire (phase 5) réparties au Burkina Faso (20 000), au Nigéria (4 000) et au Mali (1500). En plus l'analyse indique qu'environ 3,3 millions de personnes seraient en situation d'urgence (phase 4) réparties dans tous les pays sauf au Bénin et en Guinée Bissau.

Il est cependant important de relativiser les chiffres globaux des personnes en phase crise à pire, car ceux-ci sont logiquement influencés par l'extension de l'analyse CH à 27 États du Nigeria totalisant 193,6 millions de personnes, soit près de 90% de la population totale du pays.

De même, si globalement la situation alimentaire et nutritionnelle reste préoccupante dans la région, les analyses du CH révèlent toutefois une amélioration de la situation au Tchad, au Niger et au Mali comparée à l'année passée.

10. Le suivi, réalisé par la CEDEAO, des impacts de Covid 19 à travers l'indice de confiance ménages agricoles au Sahel et en Afrique de l'Ouest montre que la conjoncture économique internationale, régionale et nationale ont désorganisé les chaînes d'approvisionnement, engendré la hausse des prix des produits de base et affecté la confiance des ménages agricoles au Sahel et en Afrique de l'Ouest.

L'indice de confiance des ménages agricoles au Sahel et en Afrique de l'Ouest a été divisée par deux entre 2019 et 2022 passant de 13,29 en 2019 à 6,09 en 2022, synonyme d'une baisse marquée des achats des actifs agricoles (engrais, carburants, produits phytosanitaires).

Au terme des travaux, les participants à la concertation technique du dispositif régional PREGEC ont formulé les recommandations suivantes :

Recommandations

À l'endroit des États :

A/ Faire face à l'urgence alimentaire et nutritionnelle

1. Préparer dès maintenant et mettre en œuvre des plans nationaux de réponse à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, notamment en faveur des populations en phase crise à pire dans tous les pays ;
2. Mettre en œuvre les actions de renforcement de la résilience en faveur des populations en situation de sous pression (phase 2) afin de réduire les risques de catastrophe et de protéger les moyens d'existence
3. Faciliter les échanges commerciaux transfrontaliers notamment la levée des mesures restrictives à l'exportation des produits agricoles, la mobilité des troupeaux et le commerce d'animaux sur pied ;

4. Renforcer des actions de concertation et de sécurisation afin de faciliter l'accès humanitaire dans les zones inaccessibles et d'accès limité ;
5. Anticiper les actions de protection des pâturages en se dotant de stratégie de gestions des feux de brousse afin de protéger la biomasse disponible contre les feux de brousse

À l'endroit des OIG : CILSS, CEDEAO et UEMOA

1. Soutenir les pays dans la mise en œuvre des plans nationaux de réponse (y compris à travers le renforcement de la RRSA) et des interventions de résilience en faveur des populations vulnérables ;
2. Accompagner les États sur le dialogue inclusif pour le renforcement du mécanisme opérationnel du Nexus Humanitaire-Développement-Paix.

À l'endroit des partenaires techniques et financiers.

1. Soutenir les États dans l'élaboration et la mise en œuvre des plans nationaux de réponse à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle ;

B/ Renforcement de la résilience et de la gouvernance régionale de la sécurité alimentaire et nutritionnelle

À l'endroit des États :

1. Renforcer et financer les dispositifs nationaux et régionaux d'information sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

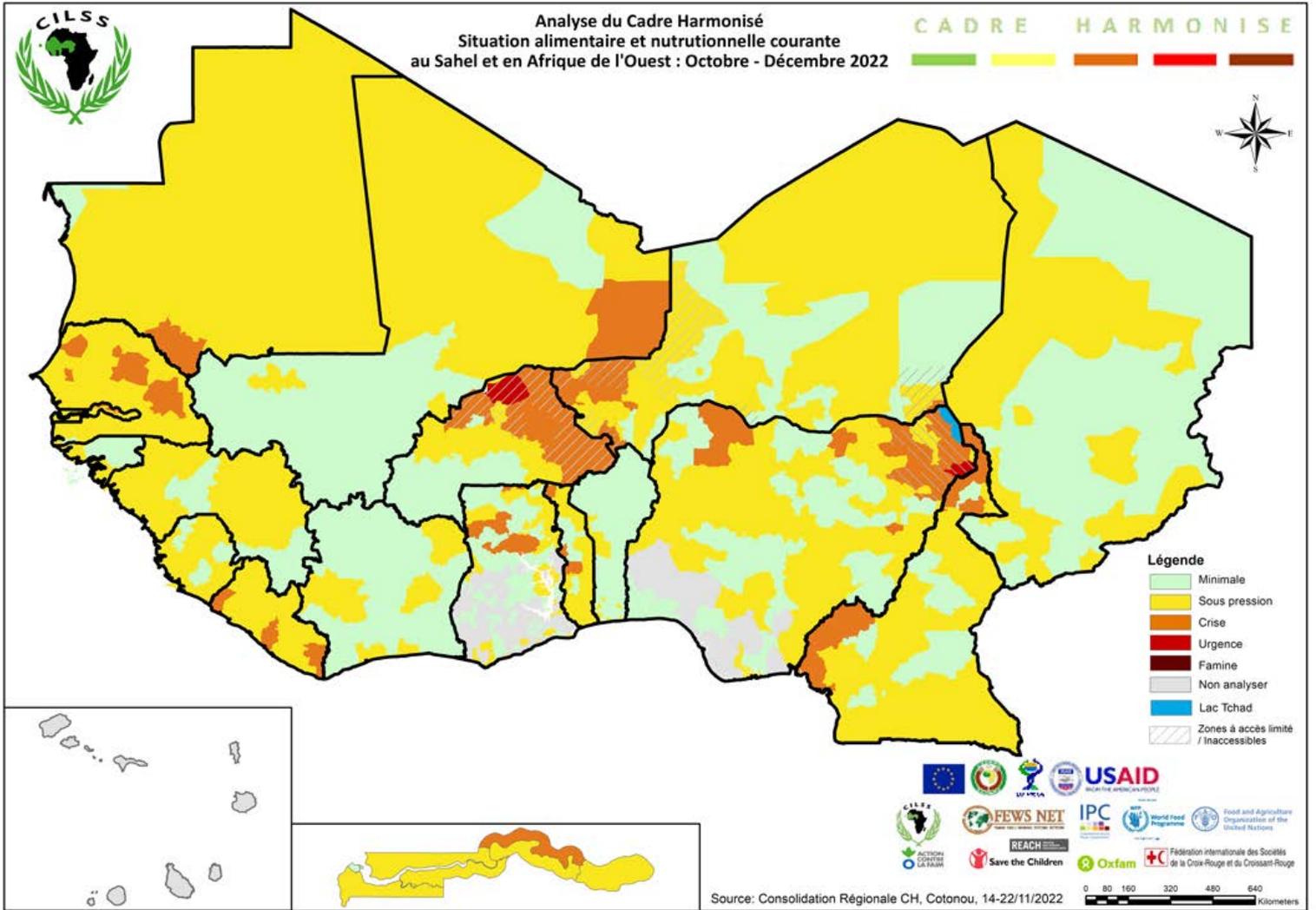
À l'endroit des OIG : CILSS, CEDEAO et UEMOA

1. Appuyer la mise en œuvre des stratégies régionales et nationales d'approvisionnement en engrais pour garantir l'accès aux petits producteurs
2. Améliorer les capacités et les mécanismes de mobilisation de la réserve régionale de sécurité alimentaire de la CEDEAO et de l'UEMOA.

À l'endroit des PTF

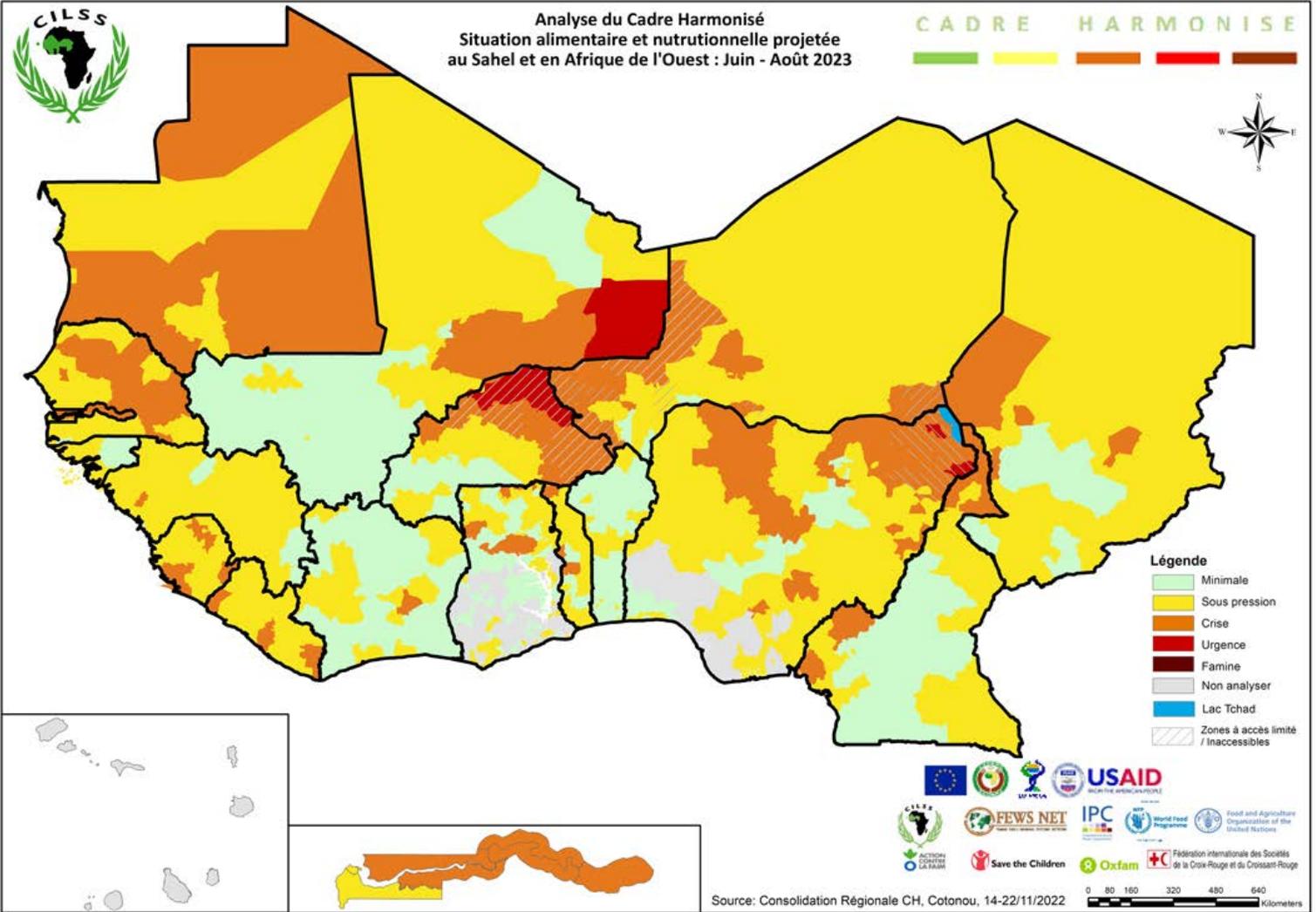
1. Appuyer les systèmes de collecte des données fiables sur la nutrition en veillant au respect des échéances des dispositifs régional et nationaux d'information sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle
2. Appuyer les stratégies nationales et régionale en matière d'approvisionnement en engrais accessible aux petits producteurs pour booster la croissance agricole.

Fait à Cotonou, le 25 novembre 2022



LEADERS POLITIQUES ET ANIMATEURS TECHNIQUES DU RPCA





PARTENAIRES TECHNIQUES

